

AMBASSADE DE FRANCE EN TUNISIE
SERVICE ECONOMIQUE REGIONAL DE TUNIS
- Brèves économiques de Tunisie et de Libye -
Semaine du 2 août au 8 août 2019

Tunisie :

- En juillet 2019, le taux d'inflation global et le taux d'inflation sous-jacente ont baissé à +6,5% en glissement annuel.
- Le 26 juillet 2019, les autorités tunisiennes ont supprimé les mesures de restrictions quantitatives aux importations.
- La Banque Centrale de Tunisie (BCT) a publié son rapport annuel relatif à l'exercice 2018, dans lequel elle démontre l'efficacité du durcissement de la politique monétaire, tout en alertant sur le volume de refinancement des banques.
- Le directeur de l'Agence Française de Développement (AFD) et le ministre du Développement, de l'Investissement et de la Coopération internationale ont signé le 6 août 2019 des conventions de financement pour 35 M EUR de subventions déléguées de l'Union Européenne (UE) destinées au secteur de la pêche et à l'aménagement des quartiers populaires.
- Le Chef du Gouvernement M. Youssef Chahed a inauguré jeudi 8 août 2019 à Tozeur la première centrale photovoltaïque de 10 MW à être opérée par la Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz (STEG).

Libye :

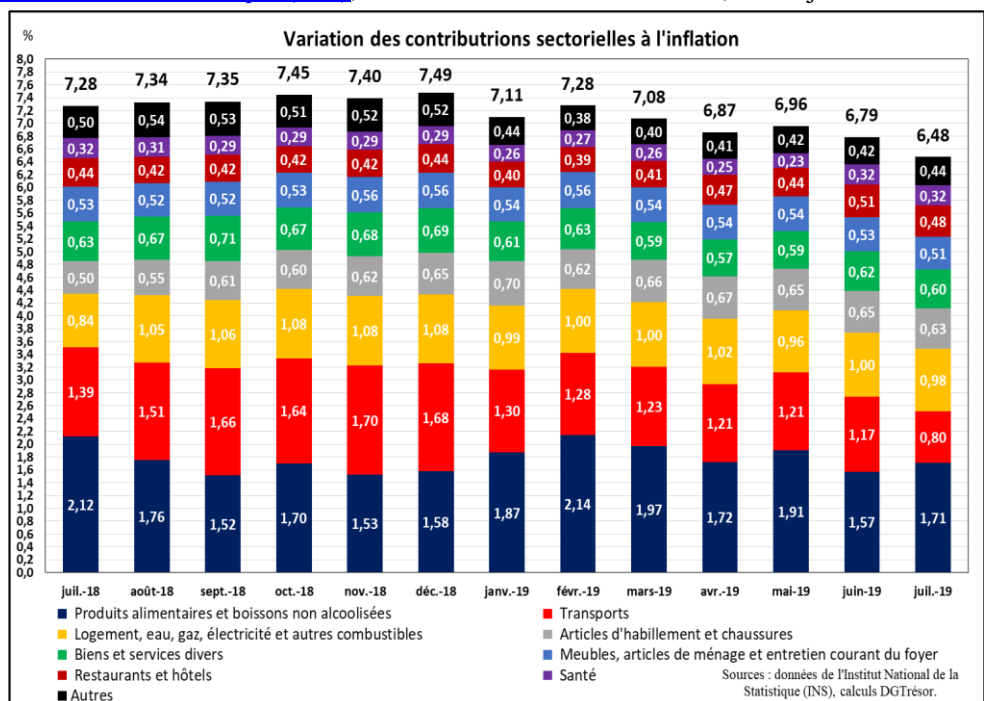
- La taxe sur les transactions en devises a été réduite de 20 points à 163%.
- Le ministre libyen de l'Economie, M. Ali Al-Essawi, a annoncé le 4 août 2019 que son ministère allait lancer un projet de métro de 10 Mds EUR.

TUNISIE

- En juillet 2019, le taux d'inflation global et le taux d'inflation sous-jacente ont baissé à +6,5% en glissement annuel.

Selon les dernières données de l'Institut National de la Statistique (INS), le taux d'inflation a reculé à +6,5% en juillet 2019 en

glissement annuel (g.a.), contre +6,8% le mois précédent en g.a et +7% en g.a. en mai 2019. Il s'agit du taux d'inflation le plus faible depuis décembre 2017 (+6,2% en g.a. ce mois). Cette évolution s'explique essentiellement par le ralentissement de la hausse des prix des transports (à +6,29% en g.a. en juillet 2019, après +9,17% en g.a. en juin 2019) du fait de la dissipation de l'effet de la hausse des prix des carburants intervenue un an plus tôt. Le taux d'inflation a diminué en dépit de l'accélération du rythme de croissance des produits alimentaires et boissons non alcoolisées (+6,51% en juillet 2019 en g.a., après +6,0% en juin 2019 en g.a.). Plus en détail, il s'agit du prix des viandes (+7,59% en juillet 2019 en g.a., après +6,05% en juin 2019 en g.a.) et du prix des fruits (+3,04% en juillet 2019 en g.a., après +0,61% en juin 2019 en g.a.). Par ailleurs, l'inflation sous-jacente « hors produits alimentaires et énergie » s'est repliée à +6,5% en juillet 2019 en g.a. après +7,0% en juin 2019 en g.a.



- Le 26 juillet 2019, les autorités tunisiennes ont supprimé les mesures de restrictions quantitatives aux importations.

Le 26 juillet 2019, les autorités tunisiennes ont annulé le décret relatif aux mesures de contrôle technique par des cahiers des charges. En conséquence, les opérateurs en Tunisie souhaitant importer des produits de l'étranger ne subiront plus les restrictions quantitatives aux importations appliquées depuis le 28 novembre 2018. Pour rappel, les importateurs devaient soumettre au ministère du commerce une demande d'autorisation d'importation pour les produits de consommation non essentiels figurant dans une liste publiée le 10 janvier 2019. Le dédouanement du produit était bloqué tant que le ministère du commerce n'avait pas délivré l'autorisation d'importation. Une fois celle-ci accordée, ces produits devaient être soumis à des contrôles techniques, afin de s'assurer de leur conformité aux cahiers des charges à l'importation. Le contenu des cahiers des charges n'étant pas encore défini, le ministère du commerce accordait des autorisations d'importation avec des restrictions quantitatives au cas par cas. De cette manière, ces restrictions quantitatives à l'importation étaient susceptibles de constituer des barrières non tarifaires au commerce. Initialement, le ministre du commerce avait justifié cette décision par les pressions exercées sur la balance commerciale et sur les réserves en devises, liées à l'importation de certains produits agroalimentaires et industriels. L'objectif affiché de cette mesure était de rationaliser les importations de ces produits et de mieux maîtriser leur évolution. La justification ultérieure apportée par le ministre du commerce était qu'il convenait d'assurer une meilleure protection du consommateur, en termes de sécurité alimentaire et industrielle (grâce aux contrôles techniques). L'Union européenne avait condamné ces mesures et avait réclamé à plusieurs reprises leur suppression.

- La Banque Centrale de Tunisie (BCT) a publié son rapport annuel relatif à l'exercice 2018, dans lequel elle démontre l'efficacité du durcissement de la politique monétaire, tout en alertant sur le volume de refinancement des banques.

La Banque Centrale de Tunisie (BCT) a publié son [rapport annuel relatif à l'exercice 2018](#). Les principaux enseignements sur le plan macroéconomique sont les suivants : i/ la BCT confirme la croissance du PIB tunisien à +2,5% en g.a. en 2018 et ses prévisions de croissance à 2,7% en g.a. en 2019. ii/ Le taux d'investissement a continué de baisser à 18,5% du PIB en 2018 (contre 18,8% du

PIB en 2017), tandis que l'épargne nationale a progressé (+10,7% en g.a. 2018, à 9,7 Mds TND, soit un taux d'épargne de 9,2% du PIB en 2018). *iii/* Le déficit courant continue de se creuser (-18,8% en g.a. en 2018) pour atteindre un niveau historiquement élevé à 11,7 Mds TND en 2018, soit 11,1% du PIB. Cela est lié principalement à l'augmentation du déficit commercial (+22% en g.a., à -19 Mds TND en 2018), qui s'explique essentiellement par la hausse du déficit énergétique (+53,2% en g.a., à -2,1 M TND en 2018). *A contrario*, les recettes touristiques en TND ont fortement augmenté à +46,3% sur l'année 2018 en g.a., à 4,1 Mds TND, contre +19,3% en g.a. un an plus tôt. *iv/* Le déficit budgétaire s'est réduit à -4,8% du PIB, contre -6,1% du PIB en 2017, en lien avec la hausse des recettes fiscales (+15,7% en g.a. en 2018, à 24,5 Mds TND) provenant notamment de l'amélioration du recouvrement fiscal et des mesures incluses dans la Loi de Finances 2018 (dont le relèvement du taux de TVA). *v/* La dette publique a poursuivi sa tendance haussière, atteignant 76,7% du PIB en 2018 contre 70,2% en 2017. En outre, l'endettement extérieur a fortement augmenté (+24,8% en g.a. en 2018, à 69,5 Mds TND, pour l'ensemble des agents économiques).

Sur le plan monétaire : *i/* Le volume global de refinancement des banques auprès de la BCT a atteint un record à 16,725 Mds TND début décembre 2018 (contre 10,962 Mds TND fin 2017). Cela traduit un besoin élevé des banques en liquidité¹ : celui-ci a en moyenne progressé de +57% en 2018, en lien notamment avec la demande importante de devises des banques auprès de la BCT pour financer les importations. L'autre facteur explicatif est le financement du déficit budgétaire sur le marché intérieur : si l'encours des émissions du Trésor a peu progressé en 2018 (+162 M TND en g.a.), les engagements du Trésor vis-à-vis de l'économie demeurent élevés à 13,614 Mds TND fin 2018. A noter qu'il s'agit de plus en plus d'émissions de bons du Trésor à court terme - BTCT (55,5% des émissions totales), plutôt que de bons du Trésor assimilables (BTA). En conséquence, la maturité moyenne des bons du Trésor émis a fortement baissé en 2018 (à 4 ans et 35 semaines et 3 jours). *ii/* Les relèvements successifs du taux directeur (à 7,75%) pour juguler l'inflation (qui s'établirait en 2019 à 7% pour l'inflation globale et à 7,5% pour l'inflation sous-jacente, selon les prévisions de la BCT) ont contribué à la hausse du taux du marché monétaire - TMM (à 7,83%), qui s'est transmise aux taux des dépôts et aux taux des crédits des banques (particuliers et entreprises privées dans les deux cas). En conséquence, la hausse des concours du système financier à l'économie en 2018 (+9,3% à 7,547 Mds TND) a ralenti par rapport à 2017 (+12,7%). La hausse de l'agrégat monétaire M3 au sens large a également ralenti (+6,6% en 2018, après +11,4% en 2017). Selon la BCT, la décélération des crédits à l'économie devrait se poursuivre en 2019, compte tenu notamment de la mise en œuvre d'une nouvelle mesure macro-prudentielle (*cf.* la circulaire aux banques n°2018-10 du 1^{er} novembre 2018) limitant le ratio crédit/dépôt². *iii/* Des réformes en cours sont menées dans le but de lutter contre la fraude, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, ainsi que pour limiter le commerce parallèle et l'utilisation du cash, tout en veillant à contrôler le risque de liquidité.

- *Le directeur de l'Agence Française de Développement (AFD) et le ministre du Développement, de l'Investissement et de la Coopération internationale ont signé le 6 août 2019 des conventions de financement pour 35 M EUR de subventions déléguées de l'Union Européenne (UE) destinées au secteur de la pêche et à l'aménagement des quartiers populaires.*

Le ministre du Développement, de l'Investissement et de la Coopération internationale M. Zied Ladhari et le directeur de l'AFD en Tunisie M. Gilles Chausse ont signé mardi 6 août 2019 dans la ville de Kélibia deux conventions de financement délégué de l'UE pour une valeur totale de 34,9 M EUR (112 M TND). La première convention de financement comprend une subvention de 5,6 M EUR (18 M TND) pour cofinancer la réhabilitation et la modernisation des secteurs de la pêche et de l'aquaculture, qui représentent environ 2% du PIB tunisien et 100 000 emplois directs et indirects. La seconde subvention, de 29,3 M EUR (environ 94 M TND), a pour objectif de financer les travaux de la seconde phase du programme d'aménagement des quartiers populaires PROVILLE dans 146 quartiers sur le territoire tunisien. Pour rappel, la première phase du programme PROVILLE lancée en 2013 a permis d'améliorer les conditions de vie de 735 000 tunisiens vivant en milieu urbain.

- *Le Chef du Gouvernement M. Youssef Chahed a inauguré jeudi 8 août 2019 à Tozeur la première centrale photovoltaïque de 10 MW à être opérée par la Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz (STEG).*

Le Chef de gouvernement M. Youssef Chahed a inauguré, en présence du ministre de l'Industrie, des PME et de l'Energie M. Slim Feriani et du PDG de la STEG M. Moncef Harrabi, la centrale photovoltaïque de Tozeur 1 et a officialisé le démarrage de la centrale photovoltaïque de Tozeur 2 (10 MW chacune). Cette dernière sera construite par Gensun, filiale du groupe français Ponticelli. La centrale photovoltaïque de Tozeur 1, financée par la banque allemande KfW, est la première issue du Plan Solaire Tunisien à être opérée par la STEG. Pour rappel, le Plan Solaire Tunisien inclut dans son programme 2017-2020 la construction d'unités opérées par la STEG pour un total de 380 MW, sur un total de 1000 MW issus d'énergies renouvelables.

LIBYE

- *La taxe sur les transactions en devises a été réduite de 20 points à 163%.*

Le Président du Conseil présidentiel du Gouvernement d'Entente Nationale (GEN), M. Fayez El Sarraj, a décidé de réduire le prélèvement fiscal imposé depuis septembre 2018 sur les transactions en devises (essentiellement USD) de 183% à 163%, instaurant ainsi un nouveau taux de change officiel à 3,56 dinars libyens contre 1 USD. Sur le marché parallèle, le dollar US se négocie actuellement à 4,15 dinars libyens. La réduction de l'écart entre le cours parallèle et le cours officiel a permis cette mesure. La communauté internationale continue de suggérer au GEN de dévaluer la monnaie libyenne.

- *Le ministre libyen de l'Economie, M. Ali Al-Essawi, a annoncé le 4 août 2019 que son ministère allait lancer un projet de métro de 10 Mds EUR.*

M. Ali Al-Essawi a indiqué avoir rencontré « des investisseurs » et les autorités libyennes concernées. Ce projet serait mis en œuvre sans financement de l'État libyen, et créerait 40 000 emplois. Il a néanmoins précisé que « de tels projets nécessitent des sommes énormes et il est difficile de les obtenir dans le contexte d'instabilité actuelle des prix du pétrole, sachant que le pétrole est la principale source de revenus de la Libye ». Le ministre a ajouté qu'un comité sera formé conjointement avec les investisseurs afin de continuer à travailler à la concrétisation du projet. De nombreux Libyens ont critiqué le ministre et le gouvernement sur les médias sociaux, les accusant de vouloir tirer profit du projet et dilapider l'argent libyen.

¹ Pour autant, la BCT considère que les indicateurs de solidité financière et la capacité de résilience des banques se sont améliorés.

² Cf. - Brèves du 2 au 8 novembre 2018 du SER de TUNIS.

Le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et actualisées, et corriger, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication